

FINANCEMENT LBO

ACQUISITION D'UNE SOCIÉTÉ PAR EFFETS DE LEVIER



CONTEXTE

Cette formation a vocation à présenter les principaux points de vigilance et étapes de la structuration d'un financement d'acquisition sous forme de LBO, avec une attention particulière portée aux contraintes juridiques et fiscales.

OBJECTIFS

- Disposer d'une bonne connaissance du financement LBO ;
- Sensibiliser aux points de vigilance ;
- Présenter les principales problématiques de structuration (approche risque de crédit).

PUBLIC

- Juristes de banque et juristes financiers
- Avocats
- Directions financières
- Département des risques des établissements de crédit
- Département déontologie (*compliance*) des établissements de crédit
- Équipes *middle-office* des établissements de crédit

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émergence
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION

- Opération mise en place à la demande du client
- Répondre aux attentes du client
- Assurer la protection des intérêts de la banque
- Respect du devoir général de vigilance

LE PRINCIPE DU LBO

- Présentation de l'activité de *private equity*
- Les intervenants (fonds d'investissement, banques, conseils externes...)
- Les effets de levier dans le cadre d'un LBO (juridique, financier, fiscaux)

LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Modalités de financement du prix d'acquisition
- Modalités de paiement du prix d'acquisition
- Modalités de refinancement de la société cible

I. ASPECTS CONTRACTUELS ET JURIDIQUES

1. La situation contractuelle du vendeur et de l'acheteur
2. La situation des dirigeants
3. Aspects juridiques des contrats de financement et des documents de sûreté

II. CONTRAINTES JURIDIQUES INHÉRENTES AU LBO

1. Fusion de la holding d'acquisition et de la société cible
2. Convention de centralisation de trésorerie et financement de l'acquisition des titres de la société cible

III. CONTRAINTES FISCALES INHÉRENTES AU LBO

1. Fusion de la holding d'acquisition et de la société cible – abus de droit
2. L'amendement Charasse

IV. LE DÉNOUEMENT DU LBO

- Introduction de la société cible en Bourse
- Cession industrielle de la société de la société cible
- Cession des titres à un repreneur (*drag along, tag along...*)
- Réalisation d'un LBO secondaire

V. LA RESTRUCTURATION DU LBO

1. La restructuration conventionnelle
2. La restructuration judiciaire

MARDI 20 SEPTEMBRE 2022

Formation d'une journée

DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, exercices d'application, quiz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
 Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Franck Julien est *Senior Legal Counsel, Executive Director, Banking, Financing & Securitisation* au sein de *Crédit Agricole Corporate and Investment Bank*. Membre du Conseil d'Administration de l'Association Française des Docteurs en Droit, membre de l'Association Européenne de Droit Bancaire et Financier, il est également enseignant à la Faculté de droit de Paris II Panthéon-Assas (Master 2 Droit bancaire et financier du Professeur Thierry Bonneau). Il a également rédigé plusieurs articles dans la revue *Banque & Droit*.

